

Paris, le 25 novembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dispositif de sécurité pour le match PFC / FCGB ce soir au stade Charléty à Paris

Le 22 novembre 2023, un arrêté ministériel a interdit les déplacements individuels ou collectifs de supporters du Football Club des Girondins de Bordeaux le 25 novembre 2023 (de minuit la nuit du 24 au 25 novembre à minuit la nuit du 25 au 26 novembre) entre les communes du département de la Gironde et les communes de la région Île-de-France, pour le match opposant ce club au Paris Football Club au stade Charléty à Paris 13. Cet arrêté a été confirmé par le Conseil d'État.

Un arrêté préfectoral a également été pris le 22 novembre 2023. Il a fait l'objet d'un référé et a été partiellement confirmé par le tribunal administratif. Ainsi, les personnes qui sont déjà à Paris, et n'ayant pas fait le déplacement depuis Bordeaux, pourront assister au match, au sein du parcage visiteur. En revanche, il leur est interdit de revendiquer la qualité de supporters bordelais sur la voie publique autour du stade (en portant un maillot, une écharpe ou en arborant une banderole, pancarte ou autre objet témoignant de leur qualité de supporters du FCGB ou se prévalant comme tel). Il est également proscrit de transporter des armes, armes par destination ou tout autre objet illicite.

Un dispositif de sécurisation et d'ordre public est mis en place par les services de la préfecture de police.

Contact presse
Mél : ppcom@interieur.gouv.fr